

Philosophie

Écrit

Épreuve commune

Sujet: « Expliquer »

L'épreuve de philosophie a pour périmètre un domaine choisi parmi **six domaines possibles**. Dans le cadre de la session 2015, il s'agissait du domaine « La science ».

Chaque année, le jury choisit un sujet pleinement inscrit dans le domaine en question et permettant aux candidats de s'appuyer sur la formation reçue au cours de l'année de préparation aux concours. Ce sujet est également sélectionné de manière à donner la plus grande liberté aux candidats dans le choix de la problématique et des références à mobiliser. En ce sens, le jury cherche à éviter autant que possible une conception trop étroite du programme. Enfin, il s'agit aussi de sélectionner un sujet susceptible de décourager toute récitation de fiches et de topos. Le sujet de cette session 2015 a précisément été choisi dans cet esprit.

« Expliquer » est un sujet qu'on peut qualifier de « classique » en épistémologie. En effet, travailler sur « La science » au cours de l'année de préparation impliquait nécessairement de se poser la question des formes et modalités de l'explication scientifique. En même temps il s'agit aussi d'un sujet suffisamment ouvert pour laisser aux étudiants une grande marge de manœuvre dans le choix de l'angle de problématisation. Il était certes possible de traiter le sujet dans une optique strictement épistémologique, mais il était également justifié, à titre d'exemple, de croiser la réflexion épistémologique avec une réflexion plus « métaphysique ». En outre, le sujet tel qu'il était formulé n'enfermait pas les candidats dans une réflexion sur les sciences autrefois dites « dures », mais les encourageait au contraire à envisager la pluralité des sciences (y compris des sciences dites humaines, sociales, etc.) et la spécificité explicative de chacune d'entre elles. Enfin, la question de l'explication permettait de réfléchir à la démarche philosophique elle-même, ce que beaucoup de candidats ont tenté de faire. À en juger par le nombre important de copies substantielles que les correcteurs ont eu l'occasion de lire dans le cadre de cette session, le choix du sujet n'a pas décontenancé les meilleurs candidats.

De façon générale, il a été constaté avec satisfaction que certains défauts formels mis en avant lors de la précédente session ont été moins marqués. L'effort des candidats pour soigner le style et l'orthographe est réel. Le nombre de copies souffrant de défauts syntaxiques ou orthographiques majeurs a été relativement faible, en comparaison notamment de sessions antérieures. Nous encourageons les candidats à poursuivre dans cette voie. Des efforts sont néanmoins encore à consentir sur le niveau de langue : nous exhortons les candidats à se défaire de tout usage d'un style trop oral ou d'expressions communes impropre dans le contexte d'une dissertation de philosophie – fût-ce entre guillemets. Il est à la fois peu rigoureux et peu élégant d'écrire qu'un philosophe a « taclé » l'un de ses prédecesseurs sur telle ou telle question... On ne saurait par ailleurs trop insister sur la nécessité de bien structurer son propos, en créant des alinéas et des paragraphes qui permettent de mettre clairement en évidence l'organisation et la progression de l'argumentation. Sans en faire une norme absolue, nous ne pouvons que recommander l'usage régulier de l'interligne qui « aère » les copies et les rend plus agréables à lire. Dans le même ordre d'idées, il convient de souligner avec force l'importance de l'annonce du plan, à la fin de l'introduction. Trop de copies se dispensent encore d'une annonce claire et précise du fil argumentatif qu'elles vont tisser, ce qui nuit grandement à la compréhension de la démarche d'ensemble. L'annonce du plan ne doit pas être trop lourde ou mécanique, mais on préférera une annonce inélégante à son absence pure et simple.

Si le jury tient à saluer des efforts de méthode et d'analyse du sujet, il déplore que trop de candidats, cette année encore, se soient contentés de réciter des fiches et des cours plus ou moins plaqués sur le sujet, rendant des compositions n'ayant rien de philosophique. Face à ce défaut très fréquent, on ne peut que saluer l'effort d'appropriation du sujet consenti par un nombre non négligeable de candidats. Parmi les copies s'ouvrant sur un travail d'analyse du sujet, nombreuses sont pourtant celles qui n'ont pas mené ce travail à son terme. L'analyse du sujet ne doit en aucun cas demeurer purement formelle. Une analyse véritable du sujet doit ainsi se demander quelle est la spécificité du sujet « Expliquer » par rapport aux sujets « L'explication » ou « L'explication scientifique » par exemple. Trop de copies sont tombées dans l'écueil consistant à rabattre de façon immédiate et injustifiée le sujet sur le seul domaine de « La science », elle-même très souvent réduite à la physique. Elles traitaient alors de « la science » en général, en mélangeant les procédures propres à différents domaines ou en commettant des généralisations abusives (la science est hypothético-déductive par

exemple). Confronté à des schémas de traitement récurrents voire répétitifs, le jury a valorisé les variations dans l'appréhension du sujet (quand, bien sûr, elles étaient justifiées). Les meilleures copies ont précisément cherché à donner au sujet proposé toute son ampleur. La question de la démarcation entre une explication propre à la connaissance « scientifique » et une explication se déployant dans le domaine d'une connaissance qu'on pourrait qualifier d'« ordinaire » (expliquer « comment ça marche », expliquer une absence, expliquer une découverte à un public non scientifique...), n'a malheureusement guère été envisagée. Si certaines dissertations ont bien songé (au moins en introduction) à s'interroger sur les usages variés (experts ou communs) du verbe « expliquer » (expliquer un retard, expliquer le fonctionnement d'un appareil, expliquer un texte littéraire, un texte philosophique, expliquer un événement historique), elles en restaient le plus souvent à un catalogue de ces usages, peu à même d'éclairer la signification de l'acte d' « expliquer ».

L'étroitesse avec laquelle le sujet était abordé allait souvent de pair avec une attitude binaire consistant soit à exprimer une croyance naïve – oblitérant toute réflexion critique ciblée – en la validité du modèle de l'explication causale au cœur de la science moderne, soit à envisager l'explication comme un rapport de domination, un pouvoir exclusif et donc un risque ou une menace à circonscrire voire, à éradiquer. Parmi ces deux écueils, le jury remarque cependant que le premier était beaucoup moins répandu que le second et qu'un trop grand nombre de copies étaient agencées autour de l'opposition à un positivisme caricaturé et paré de tous les maux, d'une critique radicale de la science lui refusant tout mérite et semblant surtout trahir une absence d'informations quant à la réalité et à la diversité du travail scientifique. Les copies se dirigeaient alors lentement et sûrement vers le hors sujet et une argumentation tautologique consistant à attribuer à la science un projet de « tout expliquer » qu'elle ne défend pas forcément, puis à souligner l'impossibilité et la dangerosité d'un tel désir. S'ensuivaient d'amples considérations sur l'inexplicable et/ou sur la supériorité de la métaphysique, de la religion ou de la poésie sur la science. Si nous insistons sur l'écueil de la critique en bloc de la science (en général), c'est qu'il était récurrent, trahissant une conception simpliste et sans aucune nuance du domaine pourtant inscrit au programme.

Le jury s'interdit bien évidemment d'évaluer les copies au regard d'un corrigé « type ». En revanche, il les évalue en fonction tout particulièrement de leur capacité à problématiser le sujet donné. Or, dans le cadre de la session 2015, on pouvait justement s'attendre, de façon générale, à ce que soit mis en relief un ensemble de questionnements « élémentaires » mais fondamentaux : celui des objets possibles de l'explication (qu'explique-t-on ? qu'est-ce qui s'explique ?), celui des sujets expliquants (qui explique ? à quel titre ?), celui des modalités éventuellement plurielles de l'explication (comment explique-t-on quelque chose ?). Ces questionnements ont trop souvent été court-circuités voire « écrasés » par les questions « pourquoi expliquer ? » et « peut-on tout expliquer ? » qui ne constituent qu'une facette du problème et conduisaient à négliger de s'interroger sur l'unité et la pluralité de « l'expliquer ».

Tout aussi maladroites et peu philosophiques étaient les copies qui prenaient pour point de départ de leurs considérations des remarques sur l'étymologie (dont on ne rappellera jamais assez qu'elle ne peut tenir lieu d'analyse conceptuelle). Elles en venaient à construire un (apparent) raisonnement autour d'identifications successives consistant à montrer qu'expliquer, c'est « déplier le réel », ce qui implique de décrire, mais aussi d'analyser et de démontrer ; ou encore qu'expliquer, c'est dégager la cause d'un phénomène mais c'est aussi en dégager les raisons permettant de le comprendre voire de le justifier. Les candidats procédaient là par simple association d'idées.

Un travail philosophique sur le sujet impliquait bien plutôt de faire jouer les distinctions notionnelles et de confronter « expliquer » à « justifier », « légitimer », « expliquer », « prouver », « démontrer » ou encore « définir » ou « décrire ». Un travail sur les fins écarts permettait d'ouvrir à une prise en compte de la spécificité des différentes activités et tout particulièrement de la logique et de la mathématique, de la physique, de la biologie (avec les problèmes spécifiques posés par le vivant), des sciences humaines (les candidats les ayant abordées ont souvent pensé, à juste titre, à l'histoire et à la philosophie).

Toutefois et y compris parmi les copies qui ont adopté la démarche – toujours recommandée aux candidats – consistant à chercher prioritairement les distinctions entre notions plutôt que les points communs, trop nombreuses étaient celles qui se contentaient d'expliciter ces distinctions sans les développer et les approfondir. La piste la plus féconde consistait à prendre pour point de départ une analyse conceptuelle articulée à des exemples précis et bien maîtrisés (à titre d'exemple : la loi newtonienne de la gravitation explique-t-elle ou décrit-elle la chute des corps ?). À partir de là, il était possible de mettre en lumière ce que l'acte d'expliquer a en propre comparé aux autres procédés (interpréter, analyser, décrire, démontrer, comprendre, etc.).

Remarquons encore que l'attention à l'intitulé du sujet s'avérait féconde lorsqu'elle tenait résolument compte de sa forme (l'infinitif). Il était ainsi pertinent d'envisager l'« expliquer » comme un acte, une activité, un processus ayant une dimension temporelle, dynamique et relationnelle. Expliquer implique une relation à « un autre », qu'il s'agisse d'individus ou de collectifs plus ou moins impersonnels. Il était à ce titre bienvenu, et même recommandé, de faire droit à une dimension didactique voire pédagogique de la notion. Mais cela n'impliquait pas, comme cela a trop fréquemment été le cas, de traiter de cette seule dimension en sacrifiant alors la signification plus épistémologique du sujet. Les meilleures copies sont celles qui ont évité cette unilatéralité en cherchant à distinguer clairement et à articuler ces dimensions ou niveaux du sujet (en

envisageant par exemple de comparer la démarche du chimiste qui cherche à expliquer un phénomène et celle du professeur qui tente d'expliquer une théorie, une loi, un théorème à ses élèves). Parmi ces copies, certaines ont su interroger la dimension sociale et politique de l'explication : ainsi appliquée de façon concrète à des pratiques et à des comportements de la sphère publique, la dimension didactique ou pédagogique du sujet prenait une autre portée encore et l'analyse pouvait devenir plus fine et ambitieuse.

Sur une telle base, les copies les mieux menées sont celles structurées non pas seulement autour de questions mais de problèmes pertinents. À titre d'exemple, il était intéressant de chercher à déterminer si expliquer relève d'une lecture d'un réel en lui-même rationnel ou d'une démarche de construction intellectuelle, liée à la nécessité de projeter un ordre sur ce qui n'en a pas. Cette démarche constructive pouvait elle-même s'entendre en des sens différents qu'il s'agissait d'envisager ? Corrélativement, que déplie-t-on lorsque l'on explique quelque chose ? Le réel ou la raison ? Il pouvait aussi être particulièrement fécond de structurer une partie de la problématisation autour du problème de l'unité de l'acte d'expliquer au travers d'objets divers : phénomène physique, vivant, texte, événement historique, comportement humain, rapport social... Explique-t-on le vivant, le social ou même l'humain comme on explique l'inerte ?

Certaines copies ont également su questionner l'apparent paradoxe du verbe expliquer et de son corrélatif, « faire comprendre », paradoxe qui consiste en ceci que les explications les plus élaborées et rigoureuses (dans le domaine scientifique) sont celles qui sont les moins accessibles à la plupart des individus : il s'agissait alors de creuser la réflexion sur ce qui peut distinguer « expliquer » et « expliquer à ». D'autres candidats sont partis du fait qu'expliquer est un acte de langage. L'écueil le plus courant consistait alors à faire dériver le sujet vers une analyse générale des rapports entre science et langage. Mais il était également possible, et certains candidats l'ont fait, de développer une réflexion plus fine sur la façon dont expliquer consiste à éclairer le réel ou plutôt à le mettre en ordre et en forme par le biais du langage. Enfin, si les candidats ont parfois peiné à articuler leur problématisation à une réflexion bien structurée sur le déterminisme ou le rapport entre causes et raisons, d'autres ont su circonscrire des problèmes pertinents : c'est ainsi qu'on pouvait se demander, en partant de l'idée qu'expliquer quelque chose consiste à exhiber les causes d'un phénomène, si expliquer ne conduirait pas à obscurcir ce que nous prétendons éclairer. « Expliquer » une mélodie, n'est-ce pas manquer l'essence même de la mélodie ?

Quand une copie partait d'un tel « problème » servant de fil conducteur, elle pouvait alors éviter de proposer un plan caricatural consistant à juxtaposer des points de vue différents (I. Qu'est-ce qu'expliquer en science ? II. La science peut-elle tout expliquer ? III. Quels sont les enjeux de l'explication scientifique ?) ou des topos historiques (I. Des mythes à Aristote, II. La science moderne [Descartes, Galilée], III. Le relativisme [Kuhn, Popper]). Articuler une copie autour de tels topos est de façon générale déconseillé aux candidats qui seront toujours mieux inspirés de privilégier l'édification de parties autour d'hypothèses de lecture du sujet, de positions argumentatives. Une copie partant d'un « vrai » problème pouvait, elle, faire varier le champ et les domaines de questionnement sans pour autant s'éparpiller.

Les bonnes copies se distinguaient alors par la capacité à mobiliser des références spécifiques eu égard au sujet. Il faut se pénétrer du fait que la qualité d'une copie ne tient pas au nombre (parfois inflationniste) de références évoquées, mais plutôt à la capacité à se montrer très sélectif et précis en la matière, en restituant le propos de l'auteur dans son contexte et en le discutant de façon argumentée. Parler de la science chez Descartes n'a ainsi été que rarement probant ; quant à Kant, il a été le plus souvent « forcé » en raison d'une occultation de son angle d'attaque qui est celui des conditions de possibilités de la connaissance. Certaines copies ont néanmoins su délaisser des propos topiques (plus vides que généraux) sur la conception kantienne de la science, en mobilisant à bon escient sa distinction entre un jugement analytique et « explicatif » et un jugement synthétique « extensif ». Les très bonnes copies ont su articuler de telles références à des lectures épistémologiques précises et maîtrisées, en s'appuyant à titre d'exemples sur les analyses de Duhem dans *La Théorie physique* ou celles de Hempel dans ses *Éléments d'épistémologie* (on notera l'intérêt de développements précis et utiles sur le modèle nomologico-déductif, les concepts d'*explanendum* et d'*explanans*...).

Les candidats ont bien intégré l'importance d'étayer leurs analyses sur des exemples, que ce soit, pour le sujet qui nous concerne, celui de l'héliocentrisme et des expériences galiléennes, du boson de Higgs ou des recherches de Torricelli sur la question du vide, de la mise en lumière des lois de l'évolution par Darwin, du rôle de l'expérience des fentes de Young dans la discussion sur la nature corpusculaire ou ondulatoire de la lumière ou encore, pour certains, par l'explication d'un « événement » comme la Révolution française. Néanmoins, si certaines copies ont su mobiliser des références empruntées à l'histoire des sciences humaines (l'explication du suicide chez Durkheim), on ne peut que s'étonner de leur relative rareté, alors même qu'elles permettaient de relativiser et de reposer la modélisation de l'explication issu de l'essor des sciences expérimentales depuis la Renaissance. Par ailleurs, le recours aux exemples était trop souvent superficiel, se réduisant à mentionner un haut fait de l'histoire des sciences. Un exemple n'a de sens à être mobilisé que s'il est précis et détaillé. À quoi s'ajoute qu'un trop grand nombre de copies se contentaient de restituer un exemple sans en tirer d'enseignements : il convient à cet égard de rappeler la nécessité d'articuler

systématiquement analyse conceptuelle et traitement des exemples, ce que les meilleures copies ont réussi à faire. De même, la capacité à articuler de tels exemples, classiques en épistémologie, à une analyse fouillée d'exemples plus « courants » était la marque des meilleures copies.

La qualité des toutes meilleures copies, que le jury a eu grand plaisir à lire, indique aux candidats futurs qu'il est possible, à condition de s'y préparer toute l'année, d'obtenir des résultats tout à fait honorables et même excellents lors de la composition de philosophie. Décrocher de tels résultats n'est néanmoins possible que si le travail régulier et intensif sur le domaine mené tout au long de l'année est mis au service du sujet toujours singulier qui est proposé à l'examen des candidats. En d'autres termes, ceux-ci doivent faire l'effort de se concentrer de bout en bout sur le sujet lui-même sans le faire dériver vers le domaine dans son ensemble (cette année : la science en général) et de produire une analyse un peu approfondie en partant du champ conceptuel de la notion centrale du sujet (cette année : décrire, définir, interpréter, justifier, comprendre). Les meilleures copies sont celles qui partent d'un projet problématique clairement identifié autour duquel le développement est articulé : de telles copies échappent à la juxtaposition de topos historiques dans la mesure où auteurs et exemples sont appréhendés à l'aune d'une recherche bien circonscrite. L'épreuve doit être l'occasion d'un exercice proprement philosophique, évitant absolument des rabattements hâtifs qui font obstacle à un questionnement véritable du sujet.